

GRANDS TRAVAUX D'EXTRÊME-ORIENT (GTEO)

Filiale des Grands Travaux de Marseille,
de la [Société d'entreprises hydrauliques et de travaux publics](#)
des [Grands Travaux en béton armé](#)
et de la [Société commerciale française de l'Indochine](#)

CONSTITUTION

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 24 mai 1922)

Grands Travaux d'Extrême-Orient. — Capital 1 million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 fr. Siège social, à Paris, 25, rue de Courcelles. Conseil d'administration : MM. Rebuffel [GTM], [Amédée] Boyer [ing., dir. GTM], Ville ¹, Janin ², Deville ³, Rauzy ⁴, Palaz ⁵, Perrin ⁶ et Tricon ⁷. Statuts déposés chez M^e Barillot, à Paris. — *Loi*, 20 mai 1922.

AEC-1922/823 — Grands Travaux d'Extrême-Orient,
Capital. — Sté an., f. en 1922, 1 million de fr. en 2.000 act. de 500 fr.
Objet. —
Conseil 1922. — MM. [Charles] Rebuffel [GTM], [Amédée] Boyer [GTM], P. Ville, Janin, Deville, Rauzy, Palaz, [Charles-Henri] Perrin [GTM], Tricon [GTBA].

Grands Travaux d'Extrême-Orient

¹ Paul Ville (Constantine, 1869-Paris, 1924) : fondateur de la Société commerciale française de l'Indochine, etc. Voir [encadré](#).

² Janin : administrateur de la Société d'études et de travaux de la région parisienne avec Amédée Boyer et Maurice Tricon (avril 1921).

³ Peut-être Robert Deville (1885-1924) : licencié en droit, ingénieur ECP, artilleur amputé du bras gauche en 1914, administrateur des Faïenceries de Choisy-le-Roi et de la Société générale des chaux et ciments.

Un « Deville » (sans prénom) est nommé administrateur de la Société nouvelle de constructions et de travaux en 1922.

⁴ Paul Rauzy (Marseille, 1865-Marseille, 1942) : fondateur de la Société commerciale française de l'Indochine, etc. Voir [encadré](#).

⁵ Adrien Palaz (1963-1930) : fondateur des Entreprises hydrauliques et de travaux publics (1916-1930). Voir [Qui êtes-vous ?](#)

⁶ Charles-Henri Perrin : né le 27 février 1879 à Ritfontaine (Afrique du Sud). Fils de Paul-Henri Perrin et de Sophie Blank. Marié à Thérèse Marchegay, fille de Gustave Marchegay (architecte de la ville de Paris), sœur de Jacques Marchegay (administrateur des Ciments de l'Indochine, puis, après absorption, de la Banque de l'Indochine). Dont Jacques, Armand et André. Il effectue sa carrière dans le sillage d'Adrien Palaz : ingénieur-directeur de l'Énergie électrique du Sud-Ouest à Tuilières (Dordogne), administrateur de la Compagnie des Entreprises hydrauliques et de travaux publics, de la Société d'Entreprises et de Travaux publics (1916), du Syndicat des forces motrices de la Basse-Durance (1918), de la Société pour l'aménagement du Rhône de Génissiat au sud de Lyon (1919), des Anciens Établissements Cadet et Lefèvre (1919) et, enfin, des Grands Travaux de Marseille. Chevalier de la Légion d'honneur. Décédé après 1956.

⁷ Maurice Tricon (1863-1938) : polytechnicien, fondateur des [Grands Travaux en béton armé](#).

(*La Journée industrielle*, 26 août 1922)

Cette société anonyme, au capital de 1 million, qui a son siège à Paris, 25, rue de Courcelles, vient de décider la création d'une agence à Haiphong (Tonkin), 9, boulevard de l'Amiral-de-Beaumont, dans les locaux de la Société commerciale française de l'Indo-Chine.

Grands Travaux en béton armé
(*La Journée industrielle*, 10 octobre 1922)

.....
Les travaux en Orient sont confiés à la société des Grands Travaux d'Extrême-Orient, fondée, comme nous l'avons annoncé, sous les auspices de la Société des Grands Travaux en béton armé, de la Société des Grands Travaux de Marseille, de la Société d'Entreprises générales au Maroc, ayant toutes leur siège à Paris, rue de Courcelles, 25. Cette nouvelle société vient de fonder une agence à Haiphong (Tonkin), 9, boulevard de l'Amiral-de-Beaumont, dans les locaux de la Société commerciale française de l'Indo-Chine.

Souhais de bienvenue
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 décembre 1922)

Nous revoyons avec plaisir parmi nous : M^{me} Barry, M. Ellies ; l'administrateur des Services civils et M^{me} Broni ; M. et M^{me} Borzecki ; l'administrateur et M^{me} Mathieu. M^{me} Pogam ; **M. Conte ⁸, ingénieur, directeur général de la Société des Grands Travaux d'Extrême-Orient** ; M. et M^{me} Mégv.

À tous nous adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

(*L'Avenir du Tonkin*, 31 décembre 1922, p. 2)

Adjudication. — Aujourd'hui, ont eu lieu à la circonscription territoriale du Tonkin à Hanoï les adjudications suivantes :

1° — À 16 heures : Travaux de terrassements, de maçonneries et des ouvrages d'art nécessaires à l'établissement du canal mixte entre les km. 27 et 42, sur une longueur de 15.000 mètres, province de Bac-Giang (5^e lot) ;

Résultats:-

MM. Aviat 1 % de rabais

Grand travaux d'Extrême-Orient 4 % de rabais

Bui-huy-Tin 7 % de rabais

Nguyên-kim-Lan 12 % de rabais

Ce dernier adjudicataire.

2° — À 16 heures 15 : Travaux de terrassements, de maçonneries et des ouvrages d'art nécessaires à l'établissement du canal mixte entre les km. 42 et 52. 448 sur une longueur de 10.418 mètres, province de Bac-Giang (6^e lot).

⁸ Antoine Léandre Conte (1873-1954) : polytechnicien, ancien ingénieur en chef des Travaux publics en Indochine (chemins de fer). Officier de la Légion d'honneur (*JORF*, 14 janvier 1935).

Travaux à l'entreprise.—1° 268.347 p. 15. ; 352.883 p.

Résultats :

MM. Bui-huy-Tin 5 % de rabais

Aviat 6 % de rabais

Grands Travaux d'Extrême-Orient 6 % de rabais

Le tirage au sort entre MM. Aviat et les Grands Travaux a donné l'adjudication à ces derniers.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 juillet 1923, p. 2)

CHAMBRE DE COMMERCE. — Au cours de sa séance du 2 juillet, la Chambre de Commerce a été tenue au courant des adjudications récentes intéressant l'exécution des travaux devant être entrepris sur les fonds de son emprunt de 3.000.000 (prolongement des appontements vers l'aval et vers l'amont et qui comprennent 4 propositions de la Société des grands travaux d'Extrême-Orient, 2 propositions de la firme Schwartz-Haumont, 2 propositions de la Société des ateliers maritimes, 1 proposition de la firme Kropff et 1 proposition des Établissements Joseph Paris)

.....

Grands travaux en béton armé
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 22 juillet 1923)

Cette société est abondamment pourvue de travaux qu'elle exécute soit seule, soit en participation. Lors de la dernière assemblée, qui s'est tenue le 21 juillet 1922, elle avait en cours, dans ces conditions, 5 millions de francs de travaux à Reims, 25 millions à Armentières, 12 millions pour le port de Caronte, 10 millions pour les Docks de Bordeaux, la construction d'un appontement et d'une centrale électrique à Campha (Tonkin) et divers travaux de moindre importance. [...]

De concert avec d'autres affaires d'entreprises, la Compagnie a créé la Société des Grands Travaux d'Extrême-Orient, qui est susceptible de prendre d'importants développements. [...]

Les Intérêts économiques

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 octobre 1923)

OBSÈQUES. — Les obsèques de M. Eugène Éloi Carette, employé à la Société des grands travaux d'Extrême-Orient, ont eu lieu jeudi matin, 11 octobre, à 7 h. 30. La levée du corps a été faite à l'hôpital militaire, puis le cortège s'achemina vers la chapelle de la route de Haiduoug où l'absoute fut donnée par le R. P. Baro. Le deuil était conduit par les deux jeunes fils du défunt qu'assistait M. Conte, directeur général de la Société des grands travaux d'Extrême-Orient.

De nombreux amis avaient tenu à accompagner le défunt, un vieux Tonkinois, à sa dernière demeure. À eux s'étaient joints les délégués des maisons de commerce, des industries, et des administrations de la place.

Sur la tombe, M. Conte a prononcé quelques mots d'adieu touchants.

Nous renouvelons à la famille et aux amis nos sincères condoléances.

TONKIN
(*Les Annales coloniales*, 10 avril 1924)

[...] La Société des grands travaux d'Extrême-Orient exécute actuellement pour le compte de la Société française des charbonnages du Tonkin, à Hongay, l'aménagement d'un port à Campha avec appontement en béton armé et la construction d'une centrale à Hongay. [...]

SOCIÉTÉ DES GRANDS TRAVAUX D'EXTRÊME-ORIENT,
Siège social, 25, rue de Courcelles à Paris
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-57)

Direction, 29, rue Harmand, Haïphong,
MM. CONTE, directeur général ; CRUCHET, directeur adjoint.

Phu-lang-thuong
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-62)

MM. HAMON, conducteur des Grands Travaux d'Extrême-Orient, rue de la Pagode à Phu-lang-thuong ;
PIACENTINI, employé à la Société des Grands Travaux d'Extrême-Orient à Que-nham (Bac-giang).

Chronique de Haïphong
AU PALAIS

Tribunal de 1^{re} instance
AUDIENCE COMMERCIALE
du samedi 25 avril 1925
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 avril 1925)

M. Gaye préside, assisté de MM. Dubosq et Levée, juges consulaires ; greffier : M. Kerjean.

Jugement est rendu dans l'instance « Société des Grands Travaux contre Ng.-van-Mao ».

La Société demanderesse, adjudicataire de terrassements en plusieurs régions du Tonkin, avait sous-traité avec divers entrepreneurs dont M. Ng.-van-Mao. Ce dernier n'ayant pas rempli les conditions de son contrat se voyait assigné en résiliation du dit contrat, en paiement de la somme de 1 p. à titre de dommages-intérêts ; au paiement également de la somme de 123 p.75 outre les intérêts de droit à compter du jour de la demande en justice.

Après avoir entériné le rapport de l'expert, M. l'ingénieur Lecœur, le tribunal, faisant droit aux conclusions, parfaitement justifiées de la Société des Grands Travaux, les lui adjuge et condamne le sieur Ng.-van Mao en tous tes frais de la procédure.

.....

Les grands travaux au Tonkin
Le barrage de Chobo
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 17 mai 1925)

M. Rebuffel, président du conseil d'administration de la Société des grands travaux d'Extrême-Orient, 25, rue de Courcelles à Paris (VIII^e), a déposé la demande de concession de prise d'eau ci-après transcrite :

Paris, le 24 janvier 1925
Monsieur le Résident supérieur au Tonkin-Hanoï.

M. le Résident supérieur,

Nous avons l'honneur de vous demander l'autorisation d'établir sur la rivière Noire, a proximité de Chobo, un barrage destiné à utiliser, pour la production de l'énergie électrique, la chute disponible en ce point.

Cette autorisation, demandée dans les formes prévues par le décret du 12 mars 1916, est sollicitée pour une durée de soixante quinze années.

L'aménagement de la chute comprend, en plus du barrage appuyé sur les rochers calcaires qui se trouvent dans la rivière à l'endroit désigné communément sous le nom de « Chutes de Chobo », une dérivation établie sur la rive droite à partir du barrage, pour alimenter une usine hydroélectrique.

La puissance que nous prévoyons est indiquée dans le mémoire joint à la présente demande.

Il n'existe pas d'établissement hydraulique en amont de la retenue projetée, ni en aval.

L'énergie produite sera utilisée de la manière exposée ci-après ;

a) L'Administration prévoit l'installation dans le delta tonkinois d'un certain nombre de stations de pompage pour l'irrigation. L'usine de Chobo pourra fournir l'énergie nécessaire au fonctionnement de ces stations.

b) La distance de l'usine aux principaux centres du Tonkin étant de 75 kilomètres pour Hanoï, 110 pour Namdinh, 125 pour Haïphong, et pour Phu-lang-thuong, l'usine de Chobo pourra participer à l'alimentation de ces villes et des centres intermédiaires.

Nos relations et notre position dans l'électrochimie et dans l'électro-métallurgie nous donnent la certitude que l'on pourra, au plus grand profit de l'avenir économique de la colonie et des intérêts généraux du pays, utiliser l'énergie produite dans des applications se rattachant a ces deux branches de l'activité industrielle et, en particulier, dans la fabrication des engrais azotés, probablement de la cyanamide. Les notes ci-jointes montrent les possibilités et les avantages de cette fabrication.

Nous présentons notre demande d'autorisation sous les auspices de la Société des **Grands Travaux de Marseille**, Société anonyme au capital de 30 millions de francs, et de la **Compagnie d'Entreprises Hydrauliques et de Travaux publics**, Société anonyme au capital de 10 millions de francs, **qui possèdent chacune une part importante de notre capital social** et dont les moyens d'action et la compétence sont à la disposition de notre société.

Ces deux sociétés ont contribué par elles-mêmes à l'équipement hydro-électrique de plusieurs régions de France, ainsi que vous le verrez dans les notes de références les concernant que nous joignons à notre demande, et elles ont pris une part importante à la constitution de sociétés qui se sont spécialisées dans cette branche de l'activité

industrielle, notamment l'Énergie électrique du Littoral méditerranéen et l'Énergie électrique du Sud-Ouest.

Nous joignons également les notices concernant ces deux dernières sociétés.

La Société des Grands Travaux d'Extrême-Orient se trouve donc, grâce à ces concours, particulièrement qualifiée pour étudier et mener à bien la création d'un centre important de production d'énergie électrique au Tonkin et pour réaliser l'utilisation industrielle de l'énergie produite.

Nous avons déjà fait procéder sur place à des études préliminaires qui nous ont montré tout l'intérêt d'une pareille création pour l'avenir de la Colonie. Il reste à faire maintenant les études de détail qui permettront de dresser les projets des travaux à réaliser et d'arrêter le programme financier de leur exécution.

Ces études seront difficiles et coûteuses et nous désirons, avant d'engager les dépenses élevées qu'elles exigeront, avoir l'assurance que l'entreprise que nous envisageons ne se heurte à aucune difficulté de principe. C'est ainsi qu'il a été procédé lorsqu'il s'est agi de créer le réseau hydro-électrique du Maroc, et le Gouvernement Chérifien a laissé au Syndicat d'études formé à cet effet le temps nécessaire pour mener à bien ses études et dresser ses projets, à l'abri d'une prise en considération préalable.

Nous avons l'honneur, en conséquence, de vous prier de bien vouloir déclarer, sur le vu de l'avant-projet que nous vous remettons ci-joint, notre demande régulière en la forme et d'en ordonner la publication et l'affichage en exécution de l'article 3 du décret du 12 mars 1916.

Nous nous engageons, dès que les résultats de l'enquête prescrite par le dit article nous auront été notifiés, à faire établir d'urgence le dossier, eu triple exemplaire, du projet d'ensemble qui servira de base à l'instruction technique de notre demande.

Sans attendre l'envoi de ce projet, nous pouvons indiquer dès maintenant que les installations prévues seront analogues à celles qui ont été réalisées aux usines de Tuilière, de Mauzac sur la Dordogne, et de Beaumont-Monteux sur la Basse-Isère, dans la construction desquelles la Société des Grands Travaux de Marseille et la Compagnie d'entreprises Hydrauliques et de Travaux publics ont joué un rôle très important. Nous joignons à notre envoi de notes de références quelques photographies et quelques plans concernant ces trois usines.

Nous signalons également que les vannes mobiles que nous nous proposons d'employer à Chobo, sont déjà utilisées au barrage de Mauzac où elles fonctionnent de façon très satisfaisante.

Veillez agréer, Monsieur le Résident supérieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Sté des Grands Travaux d'Extrême-Orient.
Le président du conseil d'administration,
REBUFFEL. »

N.D.L.R. — Voilà qui est fort intéressant pour le Tonkin. Le projet prévoit, croyons-nous, une puissance de 20.000 chx. — Or des machines à vapeur de cette puissance travaillant en moyenne 20 heures par jour à plein rendement brûleraient près de 100 tonnes de charbon par jour, soit 144.000 tonnes par an.

Ce serait donc, si l'usine de Chobo se monte, 114.000 tonnes de charbon rendues disponibles pour l'exportation en Cochinchine ou à l'étranger, soit plus de vingt millions de francs. En somme, une usine hydroélectrique de ce genre équivaut à une mine de charbon d'une certaine importance.

Comme il n'y a en l'ait qu'une très faible chute, de moins d'un mètre, à Chobo, la chute serait à créer par la construction d'un barrage d'une hauteur suffisante, qui aurait pour effet de créer, en amont, un bief calme et profond et par le fait une superbe voie navigable allant au moins jusqu'à Van-Yên.

AEC 1926/866 — Société des grands travaux d'Extrême-Orient (G.T.E.O.),
25, rue de Courcelles, PARIS (8^e).

Télog. : Granbeton-Paris ; Grantravo-Haïphong. — © : Lugagne. Élys. 64-12. — R. C.
Seine 189.251.

Capital. — Société anon. au capital de 1 million de [r. en 2.000 actions de 500 fr.
fondée le 22 avril 1922 par : Société des grands travaux en béton armé, Société des
grands travaux de Marseille, Société d'entreprises hydrauliques et de travaux publics,
Société nouvelle de constructions et de travaux, Société commerciale française de
l'Indochine.

Objet. — Exécution de tous travaux publics et particuliers ; prise en concession, achat
ou rétrocession de concessions ou autorisations relatives aux travaux, aux transports,
aux ports, à la production ou à la distribution ou l'usage de l'énergie sous toutes ses
formes.

Agence à Haïphong (Tonkin), 29, rue Harmand

Conseil. — MM. Charles Rebuffel, présid. ; Maurice Tricon, admin.-délégué ; Marius
Bérenghier ⁹, Amédée Boyer, Maurice Gassier, Adrien Palaz, Charles-H. Perrin, Eugène
Ville, Édouard Worms, administrateurs.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
Départs
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 février 1926)

À destination de Saïgon :
M. Conte, directeur des GTEO.

Grands Travaux d'Extrême-Orient
(*La Journée industrielle*, 23 juin 1926)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1925 qui
font ressortir un solde bénéficiaire de 62.872 fr. qui a été reporté à nouveau.

Barrage de Chobo
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 14 novembre 1926)

Un arrêté récent a accordé à la Société des Grands travaux d'Extrême-Orient, dont le
siège social est à Paris, 25, rue de Courcelles, un permis d'études sur le cours de la
rivière Noire depuis le village de Bèn-chanh situé à 15 km [etc.]

SONTAY
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 mai 1928)

⁹ Marius Bérenghier (1871-1944) : ingénieur en chef des ponts et chaussées, il pantoufle successivement
à la Compagnie des ports de Tunis, Sousse et Sfax (1912), à la Compagnie générale des colonies (1921),
aux Grands Travaux en béton armé (1924) et aux Grands Travaux de Marseille (1929).

Incendie. — Un incendie dû à un court circuit s'est déclaré le 2 mai au soir sur les chantiers des Grands Travaux d'Extrême-Orient à Phu-Xa (Sontay). Les coolies employés au chantier se mirent à combattre le sinistre et, aidés d'un détachement de la Garde indigène, réussirent à s'en rendre maîtres. Les dégâts sont évalués à environ 3.000 piastres.

L'Économiste colonial illustré, 1928

SOCIÉTÉ DES
GRANDS TRAVAUX D'EXTRÊME-ORIENT

Siège social : 25, rue de Courcelles, Paris. Tél. : Élysées 64-14

Agence : 21, rue des Teinturiers, Hanoï. Tél. : 457

R.C. Seine N° 189.254

———— TRAVAUX PUBLICS ————

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES
CONSTRUCTION DE CHEMINS DE FER
AMÉNAGEMENT DE CHUTES D'EAU

———— OUVRAGES D'ART ————

TRAVAUX D'IRRIGATION
CENTRALES THERMIQUES ET

———— HYDRAULIQUES ————

Référence : Centrale électrique de Hongay (photo)

Tonkin

M. le résident supérieur Robin sur les digues

(*L'Avenir du Tonkin*, 6 juillet 1928)

.....
À son passage à Sontây, après avoir visité minutieusement l'hôpital provincial, le résident supérieur s'est arrêté longuement sur l'emplacement de l'usine des eaux prévue pour assurer l'irrigation par pompage d'une partie de la province. Après avoir conféré avec l'ingénieur en chef de la circonscription territoriale, et M. Dupuis, représentant de la Société des Grands Travaux d'Extrême-Orient, M. le résident supérieur est rentré à Hanoï en suivant les digues de la province de Hadong (Day et fleuve Rouge), accompagné de M. Tharaud, résident, et de M. le tông-dôc Hoang-trong-Phu.

Un grand projet d'usine hydro-électrique dans le Sud-Annam
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 29 septembre 1929)

Extrait du *Journal officiel* du 7 septembre 1929 donnant une demande de concession de chute d'eau, du 26 juin 1929, par M. Roume (notre ancien gouverneur général), au nom de la Sté d'études des engrais azotés en Indochine et de la chute du Danhim.

Paris, le 26 juin 1929.

M. le résident supérieur en Annam à Hué

.....
7° — Capacités techniques et financières de la société. — À toutes fins utiles, nous vous informons que notre société a conclu un accord avec la Société des Grands Travaux d'Extrême-Orient pour s'assurer le bénéfice des études récemment effectuées par cette société en application du permis à elle accordé par arrêté du gouverneur général en date du 20 août 1926.

Nous serons donc en mesure d'établir rapidement les plans d'exécution des ouvrages et de les soumettre aux services compétents à bref délai.

.....
N.D.L.R. — La Société d'études des engrais azotés a acquis de la Société des Grands Travaux d'Extrême-Orient le même permis (strictement personnel et inaliénable) qui nous a été, à nous-même, d'abord refusé puis, sur une seconde intervention de M. de Monpezat revenu à de meilleurs sentiments, accordé mais dans des conditions dérisoires et fort peu honorables pour le gouvernement général d'alors. En effet, le jour même où l'on accordait à quatre ou cinq autres demandeurs des permis de cinq ans, on nous en accordait un de un an et, le lendemain, on abrogeait l'arrêté sur lequel était basée notre demande. Ruse cousue de fil blanc ; mais on avait, en même temps, la charité de nous informer verbalement que l'on avait décidé d'écarter pour le Cammon toute demande n'émanant pas des gros capitalistes intéressés à cette partie du Laos

Nous avons alors fermé le bec ; aujourd'hui, nous l'ouvrons et nous dirons ce que nous avons à dire, qui qu'en grogne.

H. C. [Henri Cucherousset]

Jurys d'expropriation
(*Les Annales coloniales*, 11 mars 1930)

Voici la liste des vingt notables parmi lesquels ont été choisis pour l'année 1930, les membres des jurys spéciaux appelés, le cas échéant, à fixer les indemnités dues par suite d'expropriation pour cause d'utilité publique :

[...] Dupuy, directeur de la Société des G. T. E. O.[...].

À HANOÏ, LE BÂTIMENT VA
par XXX [Henri Cucherousset]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 23 mars 1930)

.....
Rue Paul-Bert, s'élève aujourd'hui, achevée quant à la maçonnerie, l'élégant et imposant immeuble de la Banque franco-chinoise*, construit avec un soin et une rapidité qui font le plus grand honneur à ses entrepreneurs, la Société des Grands travaux d'Extrême-Orient.

C'est également cette société qui construit, avec des moyens puissants et une méthode rapide, la grande centrale électrique de la Société indochinoise d'électricité*, à côté de l'usine des eaux, centrale de 9 000 kilowatts, soit plus de 12.000 chevaux, équivalant au décuple de la puissance dont disposait la ville avant la guerre Cette puissance s'ajoutant à celle de l'usine actuelle, conservée comme usine de transformation pour le secteur central et comme usine de secours, sera probablement très vite utilisée ; aussi a-t-on prévu une extension portant la puissance de la nouvelle centrale presque au double, soit 18.000 kW. ou 24.000 chevaux.

Tonkin
M. LE RÉSIDENT SUPERIEUR EN TOURNÉE
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 avril 1930)

.....
Les membres du conseil communal de Sontay vinrent ensuite saluer le résident supérieur, qui termina sa tournée dans la province de Sontay en visitant, en compagnie du résident, les chantiers de construction de l'usine de pompage de Phu-Xa, destinée à alimenter un canal qui permettra l'irrigation d'un casier de 10.000 hectares. Prenant congé de M. Fallot ¹⁰, ingénieur de la Société des Grands Travaux d'Extrême-Orient, et du représentant de l'administration des Travaux publics, M. Robin repartait pour Hanoï, où il était de retour à 6 h. 30.

CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-ASIATIQUE

Réception de MM. Wilden et Maugras. ministres de France en Chine et en Perse
(*La Dépêche coloniale*, 3 mai 1930)

La chambre de commerce franco-asiatique, suivant sa coutume, avait organisé le 29 avril au Cercle interallié, un déjeuner en l'honneur de MM. Wilden et Maugras, nommés récemment ministres en Chine et en Perse.

.....
Parmi les convives, nous pouvons citer en particulier :
Denain, de la Société des grands travaux d'Extrême-Orient...

Hanoï
Inauguration des nouveaux bureaux de la [Banque franco-chinoise](#)
construits par les Grands travaux d'Extrême-Orient
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 octobre 1930)

DALAT
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 novembre 1930)

Un accident au col de Blao. — Le col de Blao, où s'exécutait actuellement des travaux pour la construction d'un pont sur la nouvelle route de Dalat, vient d'être le théâtre d'un horrible accident. Le 13 novembre dernier, un chef de chantier européen, M. Fallot, en inspectant un chantier où l'on armait du béton, a fait un faux pas et, tombant sur le dos dans les tiges de fer déjà dressées, a été grièvement blessé.

Il a été transporté d'urgence à Dalat, où il reçut les premiers soins, puis descendu à Phan-thiêt, il fut dirigé le lendemain vers Saïgon où il a été hospitalisé à Grall. Malgré la

¹⁰ Charles Émile Fallot : né le 1^{er} décembre 1895 à Hérimoncourt (Doubs). Surveillant de travaux. Domicilié à Phu-Xa (Sontay)(28 janvier 1929). Décédé le 21 novembre 1930 à Saïgon des suites d'un accident du travail au col de Blao (ci-dessous).

gravité de ses blessures, la robuste constitution du blessé a beaucoup aidé le docteur qui l'a opéré le 15 novembre. Aux dernières nouvelles, l'état de M. Fallot est des plus satisfaisants, il n'a pas de fièvre et la guérison s'annonce comme rapide. Il pourra se vanter de l'avoir échappé belle.

Saïgon
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 novembre 1930)

M. Fallot, victime d'un accident, meurt des suites de ses blessures. — Nous avons relaté, il y a quelques jours, l'atroce accident survenu à M. Fallot Charles, chef de chantier à la Société des Grands Travaux d'Extrême-Orient. On se souvient que M. Fallot dirigeait des travaux à Djiring lorsqu'à la suite d'un faux pas, il tomba et s'empala littéralement sur un pieu.

Conduit de toute urgence à l'hôpital Grall, il y est décédé hier soir des suites de ses graves blessures.

Ses obsèques auront lieu demain matin à 7 h. Nous présentons à tous ceux que ce décès tragique affecte, nos sincères condoléances.

AEC 1931 ¹¹/1047 — Société des grands travaux d'Extrême-Orient (G.T.E.O.),
25, rue de Courcelles, PARIS (8^e).
Tél. Élys. 64-12. — Télégraphe Grantravo (Paris et Hanoï). — Code Lugagne. — R.C. Seine 189.254.

Capital. — Société anon. au capital de 1 million de fr. en 2.000 actions de 500 fr. fondée le 22 avril 1922 par : Société des grands travaux en béton armé, Société des Grands travaux de Marseille, Société d'entreprises hydrauliques et de travaux publics, Société commerciale française de l'Indochine.

Objet. — Exécution de tous travaux publics et particuliers ; prise en concession, achat ou rétrocession de concessions ou autorisations relatives aux travaux, aux transports, aux ports, à la production ou à la distribution ou l'usage de l'énergie sous toutes ses formes.

Agence à Hanoï, 21, rue Jean-Soler.

Conseil. — MM. Charles Rebuffel, présid. ; Georges Arbelot ¹², Marius Bérengier, Amédée Boyer, Jean Palaz ¹³, Charles-H. Perrin, Maurice Tricon, Eugène Ville, Édouard Worms, administrateurs.

Chambre de commerce franco-asiatique
(*La Journée industrielle*, 18 avril 1931)

.....

¹¹ Archives Serge Volper.

¹² Georges-Auguste Arbelot (1883-1933) : ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, puis directeur général (1924) et administrateur délégué des Grands Travaux de Marseille. Officier de la Légion d'honneur. Voir [Qui êtes-vous ?](#)

¹³ Jean Palaz (1893-1955) : successeur de son père à la présidence de la Compagnie d'Entreprises Hydrauliques et de Travaux publics, puis administrateur des Grands Travaux de Marseille. Voir [encadré](#).
Chevalier de la Légion d'honneur.

Le mandat des administrateur sortants a été renouvelé. Cette série comprenait les firmes et personnes suivantes : Société des grands travaux d'Extrême-Orient, Manufacture de Saint-Gobain, Banque franco-chinoise, MM. Dorizon, Rosier, Letzqus.

Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Annam
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 27 avril 1931)

Liste des électeurs de la circonscription électorale de Dalat
16 Bernard Édouard Employé à la Sté des G. T. d'Ext.-Orient Blao
23 Cros Henri Employé à la Sté des G. T. d'Extrême-Orient Blao

La nouvelle centrale de Hanoï et l'électrification du Delta
par H. CUCHEROUSET
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 13 mars 1932)

[...] la Compagnie indochinoise d'électricité, après de longs débats au conseil municipal, obtint la concession, ce qui lui permit, grâce à sa grande puissance financière, d'entrevoir un projet grandiose : une nouvelle usine que la compagnie pourrait prévoir assez puissante pour satisfaire à d'autres besoins encore que ceux de la ville et qu'elle pourrait agrandir à son gré, au fur et à mesure de ses besoins. La vieille usine, destinée à devenir usine de secours et de relais, reçut donc en attendant, le second groupe de 1.500 kW, portant sa puissance totale à 4.500 kW, soit 6.000 chx. (1929). Pour la première fois depuis la Guerre, Hanoï eut assez de courant pour répondre à toutes les demandes et faire face à une augmentation constante de consommation pendant que se construisait la vaste usine projetée près de l'usine des eaux. Cet important travail fut confié, pour la construction des bâtiments, à la Société des Grands Travaux [d'Extrême-Orient], et fut entrepris dans des conditions de rapidité et de solidité qu'on n'avait pas encore vues à Hanoï. [...]

Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Annam
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 14 avril 1932)

Liste des électeurs de la circonscription électorale de Dalat
87 Triaire Jean Employé à la Sté des Grands Trav. d'Extrême Orient Blao

Allocation
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 juillet 1932)

Il est alloué à la Société des Grands Travaux d'Extrême-Orient, pour les travaux de construction de la construction de la plateforme (déboisement et dessouchage, terrassements, buses, fourniture de matériaux d'empierrement) de la route coloniale n° 20, 4^e section, sous-section Da-M'brée-Da Ouay (Annam), faisant l'objet du marché de gré à passé le 30 mars 1930 et approuvé le 16 juin 1930 :

a) Au titre de rémunération pour l'aide apportée par la Société aux véhicules de Administration : cinq cents piastres (800 p.) ;

b)Au titre de remboursement d'amendes : mille sept cent dix piastres (1.710 p.).

La dépense totale s'élevant à deux mille deux cent dix piastres (2.210 p.) sera imputée pour 500 piastres sur le chapitre 240, article 21 « Travaux neufs — Route coloniale n° 20 » et 1.710 piastres sur le chapitre 146, article 9« Remboursement des sommes dues à divers » du budget général de l'exercice 1932.

DÉCÈS

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1933)

Annam. — M. Démétrios Theologides, employé de la Société des Grands Travaux d'Extrême-Orient, tué le 12 février dans un accident d'auto près de Tri-Binh Quang-Ngãi).

Charles Joseph Marius VALLEBELLE,
ingénieur des Grands Travaux d'Extrême-Orient
par Marcel Vallebelle et Sunny Le Galloudec

Né à Marseille, le 13 mai 1897.

Marié à Marseille, le 5 avril 1921, avec Marie Nancy Graille (1897-1970). Trois enfants, dont :

— Simonne Nancy Marie Amélie (Marseille, 27 déc. 1923-Metz-Tessy, 26 février 2009).

Études secondaires au Lycée Thiers, puis à l'École de Provence (Jésuites).

Prix d'excellence en philosophie, prix de géographie de la ville de Marseille et prix d'honneur de l'établissement. Passionné de lectures et de voyages.

À défaut de pouvoir s'inscrire dans une grande école de Paris en raison de la guerre, il intègre l'École d'ingénieurs de Marseille.

Mobilisé (1917-1918).

Ingénieur à la Société des grands travaux de Marseille (GTM) : construction du port d'Alger (deux ans).

Travaux d'adduction d'eau de Nice : acquiert une grande expérience dans la réalisation de tunnels.

Construction du barrage et de la centrale électrique de Kems sur le Rhin (1931).

Section Qui-Nhon-Nha-Trang du [Transindochinois](#) pour les GTEO (1933).

GTEO Hanoi(1935) : construction du [Cercle sportif](#).

Congé en France (1937).

GTM-Oran (1937-1938).

Retour à Hanoi (1938-1940) : renforcement de barrages et divers travaux hydrauliques, ouvrages de défense pour l'armée à la frontière chinoise, construction d'une usine d'avions à Tong...

1941 (juillet) : création de l'agence GTM de Hué : construction de la route stratégique Tchepone-Saravane (Laos), comportant de nombreux ouvrages d'art.

Le coup de force japonais du 9 mars 1945 le surprend à Hué :13 mois d'internement et quinze jours en prison.

Reprise des études pour les GTM à Saïgon (1946-avril 1947).

Séjour en France (1948).

Retour à Saïgon (avril 1948) : l'insécurité l'oblige à renoncer à exploiter les périmètres miniers qui lui avaient été concédés dans la chaîne Annamitique avant la guerre.

Dirige une société d'importation de matériel de génie civil à Saïgon jusqu'en décembre 1950.

Quitte définitivement l'Indochine pour prendre en mains la [Société industrielle, commerciale et agricole du Pool](#) au Congo-Brazza (janvier 1951).

CHRONIQUE DE HAÏPHONG

(*L'Avenir du Tonkin, La Volonté indochinoise*, 8 mai 1933)

ARRIVÉES. — Sont arrivés par le [Claude-Chappe](#) dimanche, à 10 heures :
Venant de Saïgon : M. Vallebelle.

SAÏGON
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 octobre 1933)

Un vol de 2 500 p. — Police et Sûreté recherchent activement un boy tonkinois connu sous le nom de Ba, qui a disparu en dérobant, samedi soir, 2.500 p. à son patron.

La victime, M. Triaire, directeur des Grands Travaux de Marseille, avait placé l'argent dans une enveloppe qui se trouvait dans une armoire.

Le boy, qui avait remarqué cela, profita de l'absence de son patron demeurant 260, rue Lareynière, pour forcer la serrure de l'armoire.

Plainte a été déposée dès samedi soir, et tous les postes de police et même de gendarmerie ont été alertés.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 novembre 1933)

Prochaines arrivées. — Liste des passagers embarqués à bord du *s/s André-Lebon*, à Marseille le. 20 octobre :

Pour Saïgon : M^{me} Vallebelle

CONSEIL FRANÇAIS DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'ANNAM
Année 1934

Liste décryptée des 1.240 des électeurs
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1934)

Circonscription électorale de Qui-nhon — Sông-câu
10 — (Section de Quinhon)

97 Verhack, Alfred, Louis Employé Sté des Travaux d'E.-O. [Grands Travaux d'Extrême-Orient (GTEO)] Phumy

Circonscription électorale de Nhatrang - Phanrang
12 - (Section de Nhatrang)

22 Compain Lucien Ingénieur GTEO Nhatrang
30 Dick Matthieu Surveillant GTEO Dailanh
55 Leifer André Ingénieur. GTEO Nhatrang
56 Lenclos Gaston Surveillant GTEO Nhatrang
93 Vallebelle Charles Ingénieur GTEO Nhatrang
98 Vitrac Léon employé GTEO Dailanh

Élections consulaires
(*Chantecler*, 8 mars 1934)

Se présentent à Hanoï :

Dupuy, directeur de la Société des Grands Travaux d'Extrême-Orient, membre sortant.

ANNAM

NHATRANG

(*L'Avenir du Tonkin*, 5 juillet 1934)

On découvre une grotte — véritable gouffre — au col du Varella. — Au cours du creusement d'un tunnel pour le futur Nhatrang-Tourane, au col Varella, les mineurs ont débouché brusquement dans une grotte immense, longue, paraît-il, de plusieurs kilomètres.

Deux ingénieurs français, dont M. Vallebelle, directeur des G. T. à Nhatrang, munis de piles électriques et suivis de coolies porteurs de fanaux et de sifflets, ont pénétré dans ce gouffre et ils ont rencontré en route des escaliers taillés en plein roc. On ignore l'origine et la destination ancienne de ces travaux souterrains.

Les Travaux Publics seraient, dit-on, obligés d'abandonner ce tunnel pour en creuser un autre.

Voilà des milliers de piastres qui s'engouffrent ainsi perdues par l'injure...de l'Histoire.

(*L'Impartial*)

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES ACTIFS DE
L'ASSOCIATION TONKINOISE DES ANCIENS COMBATTANTS (ATAC) (1935)

N° matricule	Nom et prénom	Profession	Adresse
1.479	Hasa (Antoine)	Société des Grands Travaux d'Extrême-Orient	Dai-Lanh (Sud-Annam)

ÉLECTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DE HANOÏ

Scrutin du 6 mai

(*L'Avenir du Tonkin*, 23 avril 1935)

Dupuy Jules, directeur de la Société des Grands Travaux d'E. O., membre de la chambre de commerce

Société des Grands Travaux de Marseille
Assemblée ordinaire tenue à Marseille le 28 mai 1935
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 6 juillet 1935)

Aux colonies, le ralentissement de notre activité s'est jusqu'ici moins accentué en raison, notamment, des travaux d'une de nos filiales en Extrême-Orient.

1935 : construction du nouveau [cercle sportif de Hanoï](#)

TOURANE-NHATRANG
NOTES SUR LES SECTIONS DE QUANG-NGAI À BONGSON
ET DE BONGSON À QUINHON
(réunies à l'occasion de l'inauguration officielle de ces sections, le 1^{er} juillet 1935)
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 août 1935)

.....
Les résultats du concours, auquel trois grandes firmes avaient pris part, furent favorables à la Société de Levallois-Perret. Ils lui furent notifiés le 5 janvier 1935 [...].

L'exécution fut entreprise par cette société aussitôt après la notification, avec la collaboration, pour les travaux de fondation sur pieux et le montage des travées métalliques, de quatre des principales entreprises de la Colonie : la Société des Établissements Brossard et Mopin, *la Société des Grands Travaux d'Extrême-Orient*, la Société indochinoise d'études et de constructions, la Société Anonyme de Constructions Mécaniques.

.....

CONSEIL FRANÇAIS DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'ANNAM
Année 1936
Liste des électeurs (1.201)
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 15 février 1936)

2° — Circonscription électorale de Vinh
155 Triaire Jean Ingénieur Doluong

11° — Circonscription électorale de Quinhon — Sôngcâu
Section de Sông câu
2 Baldo Michel Angelo Surveillant Grands Travaux d'Extrême-Orient (GTEO) Dailanh
64 Lenclos Gaston Surveillant GTEO Dailanh
28 Remacle Firmin Henri Mécanicien GTEO Hao son
32 Salmon Vincent Surveillant Sté GTEO Dailanh (Khanhhoa)

12° — Circonscription électorale de Nhatrang-Phanrang
(Section de Nhatrang)

7 Batchevitch Trosin Mécanicien GTEO Ninh-hoà
12 Bolot Paul Chef chantier GTEO Dailanh
19 Cailleret Théotine Employé GTEO Dailanh
21 Canale Pierre Chef mineur GTEO Dailanh
25 Chevin Louis Mécanicien GTEO Dailanh
111 Verhack Alfred Représentant ATEO [*sic* : GTEO] Nhatrang
116 Violamer Georges Conducteur de travaux GTEO Dailanh
117 Vitrac Paul Comptable GTEO Nhatrang
118 Yersin Alexandre Inspecteur des Instituts Pasteur Nhatrang
119 Zeppeigno Pierre Mécanicien GTEO Dailanh

EN ANNAM

TOURNÉE DE MONSIEUR LE RÉSIDENT SUPÉRIEUR GRAFFEUIL Les grands travaux d'irrigation (*L'Avenir du Tonkin*, 6 avril 1936)

[Le barrage de Do-Luong]

L'exécution de la construction du barrage est assurée par la Société des Grands Travaux d'Extrême-Orient, dont le mandataire est M. Triaire, chargé de la surveillance des chantiers et de la direction de ces importants travaux. Ceux-ci ont présenté quelques difficultés au début ; mais à l'heure actuelle, ils sont conduits avec le maximum de bonheur et seront vraisemblablement achevés dans les délais prévus. L'ouvrage terminé représentera une masse de béton de près de 25.000 mètres cubes.

AU PALAIS

Cour d'appel (Chambre civile et commerciale)
Audience du vendredi 12 juin 1936
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 juin 1936)

Nadaillat, président p. i.

.....

3°) Société des grands travaux contre Rasario. — La Cour reçoit l'appel principal de la Société des grands travaux d'Extrême-Orient, l'appel incident de Rasario.

Au fond, confirme le jugement entrepris en ce qu'il a condamné la Société des grands travaux d'Extrême-Orient à payer à Rasario la somme de mille dix piastres (1.010 p.) à titre de supplément d'indemnité de préavis avec, de cette somme, les intérêts de droit du jour de la demande en justice jusqu'à parfait paiement et le billet de Chemin de fer en 2^e classe de Vinh à Saïgon, en ce qu'il a débouté Rasario de sa demande en dix mille piastres de dommages-intérêts pour rupture abusive, en ce qu'il a débouté la Société des grands travaux d'Extrême-Orient de sa demande reconventionnelle en 500 piastres de dommages-intérêts.

Y ajoutant et le complétant.

Dit que la Société des G. T. E O. sera tenue de mettre le prix du billet de chemin de fer de 2^e classe dans la signification du présent arrêt.

Dit et juge que Rasario a un droit acquis à la répartition des primes d'avancement au prorata de ce qui est alloué aux chefs de chantier et dans la mesure où il a participé au gain de la prime. Déboute la Société des G. T. E O. de toutes ses demandes, fins et conclusions tendant à contester le droit aux primes d'avancement.

Et avant dire droit sur ce chef de la demande de Rasario :

Dit que par les soins de Sarrault, chef de bureau au chemin de fer à Hanoi, expert, que la Cour nomme d'office, faute par les parties de s'entendre sur la désignation d'un autre expert dans les trois jours de la signification du présent arrêt, lequel expert prêtera serment si les parties ne l'en dispensent devant le Président de cette Chambre et, en cas de refus ou d'empêchement, par tout autre nommé par ordonnance du Président de cette chambre sur simple requête, il sera procédé à une expertise aux fins de dire et calculer quel est le montant de parts de primes à l'avancement acquises à Rasario sur les dites primes payées à la Société des Grands Travaux d'Extrême-Orient à l'occasion des travaux auxquels Rasario a participé, soit :

a) de septembre 1933 à juillet 1934 aux ponts n° 16 à Bong Son, n° 17 à Puo-Cat, n° 20 et 21 à Dieu-Tri.

b) de décembre 1933 à novembre 1934 à Phu-My sur les travaux du 11^e lot

Dit que l'administration des Travaux publics, la Société des G. T. E O, et Rasario seront tenus de remettre ou communiquer à l'expert tous documents et pièces comptables relatifs à l'encaissement, à la détermination ou au paiement des dites primes.

Dit que l'expert devra envisager le cas où la Société des Grands Travaux d'Extrême-Orient aurait agi soit directement soit comme sous-traitante d'une autre société, dit qu'il devra être tenu compte des sommes déjà versées à ce titre à Rasario, que ce montant des primes ainsi acquises devra être calculé au prorata de ce qui a été alloué à chaque chef de chantier pour les travaux sus-indiqués et au prorata de ce qui a déjà été payé à Rasario lui-même du 30 décembre 1933 au 30 décembre 1934.

Autorise l'expert à s'entourer de tous renseignements utiles, à concilier les parties si faire se peut et, à défaut de conciliation, dit que l'expert sera tenu de déposer son rapport au greffe de la Cour pour être par les parties conclu et la Cour statué ce qu'il appartient. Réserve les dépens,

Ordonne la confiscation de l'amende d'appel. Ordonne l'enregistrement des pièces visées au présent arrêt.

L'INAUGURATION DU [TRANSINDOCHINOIS](#)
LES DÉCORATIONS
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 octobre 1936)

Ordre du dragon de l'Annam

Pour le grade d'officier

Sénéchal-Chevallier Maurice, directeur Société Grands Travaux Extrême-Orient.

Pour le grade de chevalier

Violamer Georges, représentait Société Grands Travaux Extrême-Orient

Kim-Khanh de 3^e classe

Zeppegno Pierre, chef mécanicien Société Grands Travaux Extrême-Orient ; Canalle, chef mineur Société Grands Travaux Extrême-Orient ; Beraud Louis, ingénieur Société Grands Travaux Extrême-Orient ; Remacle Firmin, chef station air comprimé Société Grands Travaux Extrême-Orient.

Kim-Tien de 3^e classe

Vitrac (Léon), surveillant principal Société Grands Travaux Extrême-Orient.

Ngân-tiên de 3^e classe

Tran ngoc Quang, opérateur Société Grands Travaux Extrême-Orient ; Dinh ke Tac, tâcheron Société Grands Travaux Extrême-Orient ; Tran ba Truoc, comptable Société Grands Travaux Extrême-Orient ; Hoang huu Tô, cai, chef mineur Société Grands Travaux Extrême-Orient ; Le xuan Canh, mécanicien chef Société Grands Travaux Extrême-Orient ; Nguyễn xuan Nap, cai-mineur Société Grands Travaux Extrême-Orient ; Do van My, tâcheron Société Grands Travaux Extrême-Orient.

L'ACTIVITÉ DE M. LE RÉSIDENT SUPÉRIEUR P.I. DE L'ANNAM GUILLEMAIN
Une tournée d'inspection de
M. le résident supérieur Guillemain dans le Nord-Annam

(*L'Avenir du Tonkin*, 3 novembre 1936)

Vinh, le 31 octobre

Le 28 courant, à la tombée de la nuit, M. le résident supérieur Guillemain arrivait à Vinh, où il était l'hôte de madame et de M. le résident maire Jeannin.

Il se rendait le lendemain matin inspecter une partie des travaux d'hydraulique agricole du réseau de Vinh-Nord et s'enquerrait en même temps de l'état des récoltes. L'après-midi du même jour, accompagné de M. le résident Jeannin et de S. E. le tongdoc, il partait pour Do-Luong où se poursuivent d'importants travaux d'hydraulique, notamment un barrage de 350 mètres sur le Song-Ca, destiné à faciliter la submersion opportune d'un territoire d'environ 45.000 hectares de rizières.

Tous renseignements utiles sur la construction et l'utilisation des ouvrages lui furent donnés par M. Arnoux, ingénieur de l'hydraulique. De son côté M. Triaire, fondé de pouvoirs de la Société des Grands Travaux, qui dirige les chantiers avec une compétence égale à sa modestie, apporta à M. le résident supérieur des précisions sur sa mission.

.....

Chronique de Hanoï

Le Réveillon à l'[Hôtel Métropole](#)
(*France Indochine*, 28 décembre 1936)

M. et M^{me} Vallebelle

AEC 1937/1046 — Société des grands travaux d'Extrême-Orient (G.T.E.O.),
25, rue de Courcelles, PARIS (8^e),
Tél. : Élys. 64-12. — Télég. : Grantravo (Paris et Hanoï). — © : Lugagne. — R.C.
Seine 189.254,

Capital. — Société anon. au capital de 1 million de fr. en 2.000 actions de 500 fr.
fondée le 22 avril 1922.

Objet. — Exécution de tous travaux publics et particuliers ; prise en concession, achat ou rétrocession de concessions ou autorisations relatives aux travaux, aux transports, aux ports, à la production ou à la distribution ou à l'usage de l'énergie sous toutes ses formes.

Agence à Hanoï, 39, bd Carreau,
Conseil. — MM. Charles Rebuffel, présid. ; Marius Bérengier, admin.-dél. ; Amédée Boyer, Jean Palaz, Charles-H. Perrin, Henri de Portes, Maurice Tricon, Eugène Ville, Édouard Worms, administrateurs.

Congé en France
En mer vers Saïgon
(*La Dépêche d'Indochine*, 17 février 1937)

Liste des passagers du n/n [Aramis](#) quittant Saïgon le 11 février 1937.

Pour Marseille

Vallebelle

CHRONIQUE DE HAÏPHONG

DÉPARTS

« Claude-Chappe »

(*L'Avenir du Tonkin*, 3 novembre 1937, p. 9, col. 1)

(*La Volonté indochinoise*, 4 novembre 1937, p. 7, col. 3)

Liste des passagers embarqués sur le paquebot « Claude-Chappe », capitaine Vaillant, parti le 2 novembre à 23 h. 45.

À destination de Marseille

M. et M^{me} Triaire, directeur des Grands Travaux d'Extrême-Orient

N° 3423

Tribunal d'arbitrage du Tonkin

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 16 décembre 1937, pp. 6242-6247)

5°) Industries

a) Industries mécaniques, textiles et diverses

Membres suppléants

Dupuy, directeur de la Société des Grands Travaux d'Extrême-Orient, 39, Carreau, Hanoï

CONSEIL FRANÇAIS DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DU TONKIN

Année 1939

Liste décryptée des 3.051 des électeurs

VILLE DE HANOÏ

[2238-2358]

458 Dupuy Jules Étienne Ingénieur, directeur de la société des G.T E.O. [Grands Travaux d'Extrême-Orient] 51 ans 41, boulevard Carreau

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HANOÏ (TONKIN)

LISTE DÉFINITIVE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS

ANNÉE 1940

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1^{er} avril 1940, pp. 474-484)

150 Sté des Grands travaux d'Extrême-Orient (M. Ch. Vallebelle) Entreprise de transp. [*sic* : T.P.] 39, bd Carreau Hanoï

SON-TAY

Accident de travail

(*L'Avenir du Tonkin*, 28 août 1940)

Le 23 août à 9 h., au cours d'un orage, une partie d'un hangar appartenant à une entreprise de construction dirigée par M. Triaire, à Tong, s'est effondrée.

Un entrepreneur, M. Dô van Minh dit Huyên, et quelques travailleurs ont été blessés.

M. Do van Minh dit Huyên, ayant eu une fracture à la colonne vertébrale, a été transporté à l'hôpital indigène du Protectorat à Hanoï un dans état grave.

Hanoï
Tribunal correctionnel indigène
Audience du 19 décembre 1940
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 décembre 1940)

Vol de fer

Les nommés Tran van Khang, Pham van Tich, Ng. van Ha, Bac thi Sau, Pham thi Bien et Pham thi Xuat, coolies, à l'entreprise de construction des usines d'aviation à Tong, comparaissent sous l'inculpation de vol de 60 kg de fer au préjudice de cet établissement. Ils ont été surpris en flagrant délit par un gardien de l'entreprise.

Les prévenus nient les faits qui leur sont reprochés. Après avoir entendu les dépositions de M. Triaire, directeur de l'entreprise, le Tribunal condamne les cinq premiers inculpés chacun à 6 mois de prison et la dernière, Pham thi Xuat, qui a déjà été condamnée, à un an de la même peine.

1940 (27 décembre) : LIQUIDATION AMIABLE PAR ABSORPTION DANS LES GRANDS TRAVAUX DE MARSEILLE

1941 (décembre)
Jean Triaire, ingénieur A. M., Saïgon ;
Georges Violamer, entrepreneur ;
Pierre Zeppeghno, ingénieur-mécanicien.
tous anciens des GTEO,
fondent la [Société tonkinoise des mines d'amiante](#)

La Journée du Gouverneur général à Dalat
(*La Dépêche d'Indochine*, *La Volonté indochinoise*, 12 juin 1942)

.....
Le vice-amiral d'Escadre Jean Decoux a terminé sa tournée par les installations de briqueteries et d'agglomérés de la Société des Grands Travaux d'Extrême-Orient dont le fonctionnement lui a été exposé par M. Violamer ¹⁴, représentant de cette grande entreprise française. En l'absence de produits importés de l'extérieur, devant les difficultés d'approvisionnement d'autres parties de l'Union, tous les problèmes de

¹⁴ Georges Alix Violamer (Toucy, Yonne, 9 mai 1903-Toucy, 5 août 1978).

remplacement des matériaux de construction ont été abordés par la société et sont en train d'être résolus de façon satisfaisante.

[Le gouverneur général à Dalat](#)
(*L'Écho annamite*, 1^{er} juillet 1942)

Dalat, 1^{er} juillet. — [...] Le gouverneur général a reçu dans la journée M. Sénéchal, directeur de la Société des Grands Travaux d'Extrême-Orient [GTEO], le commissaire de la Marine Martin, directeur des Services économiques, et S.E. Yoshizawa, ambassadeur extraordinaire du Japon.

La « Cité Jean-Decoux »
(*La Tribune indochinoise*, 8 juillet 1942)

Dalat, 6 juillet. — Ce matin à 8 heures, le Gouverneur général de l'Indochine a posé la première pierre de la « Cité Jean-Decoux ».

.....
L'amiral a été salué à son arrivée sur les chantiers par ... M. Violamer, directeur de la Société des Grands Travaux d'Extrême-Orient, à laquelle a été confiée la construction d'un lot important de villas.

GRANDS TRAVAUX D'EXTRÊME-ORIENT
Société anonyme fondée en 1922
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 3, p. 430-431)

Objet : l'étude et la réalisation de tous travaux publics ou particuliers et de toutes fournitures faisant l'objet d'entreprises générales ou particulières ; la fabrication, l'achat, et la vente d'outils et de matériel de toute sorte ; la prise en concession, l'achat ou la rétrocession de toutes concessions ou autorisations de réseaux de chemins de fer ou tramways, ou distribution de force motrice, de lumière ou d'eau.

Siège social : 25, rue de Courcelles, Paris.

Capital social : 1.000.000 fr., divisé en 2.000 actions de 500 fr.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. REBUFFEL [† 1942], [Marius] BÉRENGIER [X-Ponts 1912. Dga GTM], [Amédée] BOYER [GTM], [Ch.-Henri] PERRIN [GTM], [Jean] PALAZ [GTM], [Eugène] VILLE [Commerciale Française de l'Indochine], DE PORTES ¹⁵, WORMS ¹⁶, TRICON [GTBA].

Année sociale : du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant du premier semestre de chaque année.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, 90 % aux actions, sauf prélèvement décidé par le conseil pour la création d'un fonds de prévoyance ou tous autres usages.

Inscription à la cote : pas de marché.

¹⁵ Henri de Portes : marié à Hélène Rebuffel, la fille de Charles, dont il eut deux enfants. Elle le quitte pour Paul Reynaud. Il est néanmoins coopté comme administrateur des GTM en 1934-1935.

¹⁶ Édouard-Raphaël Worms (1882-1954) : banquier.

L'A. G. E. des actionnaires du 27 décembre 1940 a décidé la liquidation amiable de la société par fusion avec la Société des Grands Travaux de Marseille.

LISTES DES ELECTEURS
Protectorat de l'Annam
CHAMBRE MIXTE DE COMMERCE ET D'AGRICULTURE DE TOURANE
Liste des électeurs Français pour l'année 1943
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1^{er} mars 1943)

N° Noms et prénoms Domicile

1^{re} partie : électeurs commerçants et industriels
203 Vallebelle Ingénieur Grands Trav. d'Extr.-Orient Hué

Le gouverneur général à Dalat
(*L'Écho annamite*, 16 septembre 1943)

Dalat. — [...] L'Amiral s'est rendu enfin sur les chantiers de l'hôtel-Mess et des bureaux du service géographique où l'ont guidé M. Sénéchal, directeur des Grands Travaux d'Extrême-Orient, et M. Lagisquet. On sait, en effet, que ce service doit, vers le milieu de l'année prochaine, s'installer définitivement à Dalat dans les locaux spécialement conçus pour lui permettre d'exécuter au mieux ses importants travaux.
(Ofi)

DEUILS
Marius Bérengier
(*Le Matin*, 15 mai 1944)

On prie d'annoncer la mort de M. Marius Bérengier, ingénieur en chef des ponts et chaussées. Ses obsèques auront lieu demain mardi, à 10 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, où l'on se réunira. De la part de M^{me} Marius Bérengier, son épouse, de M. et M^{me} André Bérengier et leurs fils, de M^{me} Pierre Wiriot et ses filles, ses enfants.
